

Premières années de mise en œuvre du SAGE avec une nouvelle CLE



Être président de la Commission Locale de l'Eau aujourd'hui relève véritablement d'un réel engagement, en faveur de cette ressource vitale, tant dans notre quotidien d'humain, mais également au gré de beaucoup d'activités et de process qui jalonnent nos activités notamment économiques.

On doit tous apprendre à économiser cette ressource vitale, de notre robinet, à l'irrigation, en passant par l'industrie. Il faut pour autant veiller aussi à la qualité de celle-ci, et préserver les ressources contenues dans les nappes profondes, en évitant de venir les polluer de manière passive.

Cette présidence je la veux sous le signe de la concertation, de la sensibilisation, de la responsabilisation de nous tous autant que nous sommes, du simple usager de l'eau potable à son robinet, à l'industriel dans sa société. Je la veux également sous le signe de la communication,

démocratiser et faire connaître nos actions et nos objectifs.

Persuadé que le message passera par notre jeunesse, et que nous nous battons aujourd'hui pour les générations futures, nous poursuivrons l'expérience très concluante auprès des scolaires du territoire du SAGE, accompagné des acteurs environnementaux, pour sensibiliser aux bonnes pratiques des ambassadeurs puissants, qui ont su déjà nous démontrer leur efficacité.

Je profite de cet édito, pour vous présenter des vœux, au nom des élus, des membres, des techniciens, et en tant que président de la CLE, de santé bien sûr, mais également en formulant l'espoir d'une réelle prise de conscience sur la fragilité de notre environnement. Bonne année 2023, et bonne lecture, n'hésitez pas à cliquer sur notre site internet.

*Eric Savignon,
Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)
du SAGE Bièvre Liers Valloire*

La Commission Locale de l'Eau veille à la bonne mise en œuvre du SAGE



Eric Savignon, élu Président de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire le 18 février 2021, a depuis réuni quatre fois les 48

membres de la CLE, largement renouvelée avec plus de 80% de nouveaux élus suite aux élections municipales (2020), départementales et régionales (2021).

La CLE a créé quatre commissions thématiques en charge du suivi de la mise en œuvre du SAGE (quantité,

qualité, aménagement du territoire et communication) et engagé plusieurs études qui permettront d'améliorer les connaissances sur l'état et le fonctionnement de la nappe de Bièvre Liers Valloire.



Réunion de la CLE du 18 février 2021

Tenez-vous informés de toutes les actualités de la CLE

LA CLE A UN NOUVEAU SITE INTERNET !

Retrouvez en quelques clics toutes les informations concernant la mise en œuvre du SAGE et la Commission Locale de l'Eau : composition de la CLE, présentation du bassin versant, documents du SAGE, rapports

d'étude...Vous pourrez retrouver également les dates de réunion et les rendez-vous à ne pas manquer.

 cle-bievre-liers-valloire.fr

THÉMATIQUE QUANTITÉ

ÉTUDE DE DÉFINITION DU PROTOCOLE DE SUIVI QUANTITATIF DES SOURCES DE MANTHES ET DE BEAUFORT

Le SAGE Bièvre Liers Valloire prévoit d'améliorer la connaissance du fonctionnement des sources de Manthes et de Beaufort. En effet, ces sources sont les zones d'émergence de la nappe les plus remarquables du territoire de Bièvre Liers Valloire mais une augmentation de l'occurrence de l'assèchement des sources a été constatée ces dernières années.

La CLE a donc engagé, en octobre 2021, une étude visant à mettre en place un protocole de suivi quantitatif des sources de Manthes et de Beaufort pour une période de 5 ans minimum.

Dans le cadre de la 1ère phase de l'étude, visant à préciser le fonctionnement hydrologique des deux zones de sources et à identifier les dispositifs de suivi existants, deux campagnes de suivi des débits et des niveaux de nappe ont été réalisées : une en période de

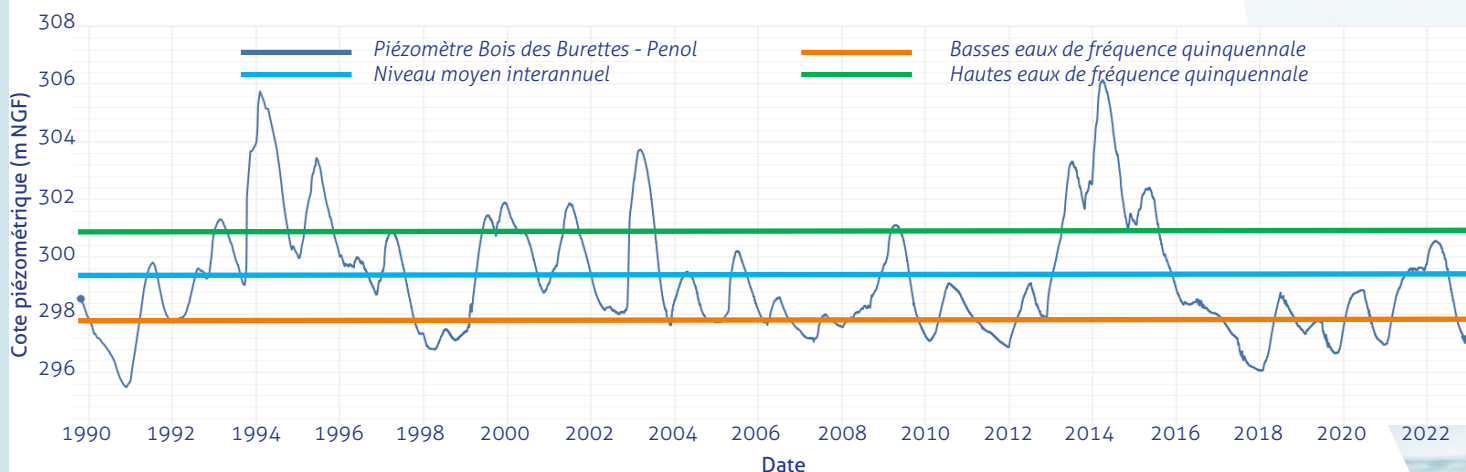
hautes eaux (fin mars 2022) et une en période de basses eaux (mi-septembre 2022). La phase suivante consistera à définir plusieurs scénarios de suivi quantitatif.

SUIVI DE L'ÉVOLUTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Des bilans sur l'évolution des niveaux de la nappe des alluvions de Bièvre Liers Valloire sont régulièrement présentés en réunion.

Ainsi, en 2022, il a été constaté une remontée du niveau de la nappe permettant de dépasser largement les niveaux de nappe moyens, ce qui n'était pas arrivé depuis 2015. Cependant les niveaux de la nappe sont en baisse depuis le mois d'avril et ont de nouveau atteint des niveaux bas.

Concernant les rivières, la saison estivale particulièrement sèche cette année a entraîné l'assèchement de plusieurs cours d'eau et notamment du Rival, à Brézins, à sec de mi-juillet à mi-octobre.



Évolution des niveaux de la nappe à Penol (1989 à 2022)

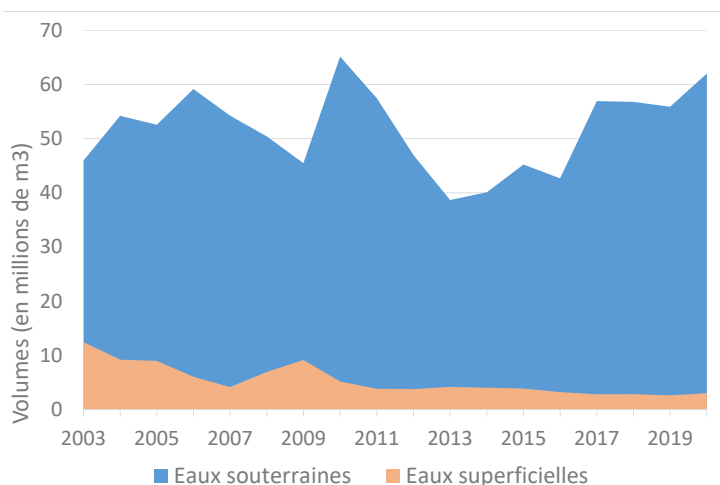
SUIVI DES VOLUMES PRÉLEVÉS

Le SAGE définit les volumes maximums pouvant être prélevés sur le bassin versant en vue de préserver l'équilibre de la nappe et le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Ces volumes maximums prélevables, répartis par usage (eau potable, industries, agriculture, piscicultures), ont une portée réglementaire et devront être respectés d'ici janvier 2025.

Le bilan des volumes prélevés par usage montre que les volumes maximums prélevables sont globalement respectés. On constate cependant une augmentation des volumes prélevés en eaux souterraines sur la période 2017-2020.

Il est donc indispensable que tous les acteurs du territoire se mobilisent pour mettre en place des projets permettant de réaliser des économies d'eau.

La CLE peut accompagner les usagers en fonction des besoins. Un groupe de travail a ainsi été constitué



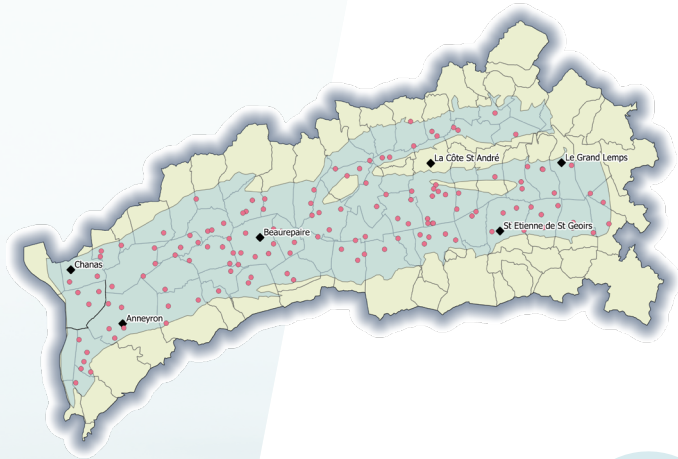
Évolution des volumes prélevés globaux (2003-2020)

avec les représentants des organismes agricoles afin d'identifier les actions à mettre en place afin de faciliter le respect des volumes maximums prélevables.

THÉMATIQUE QUALITÉ

ÉTUDE DE QUALITÉ DE LA NAPPE

Un premier état des lieux quantitatif et qualitatif de la nappe des alluvions de Bièvre Liers Valloire avait été réalisé par la CLE en 2008. Afin d'évaluer l'évolution de la nappe des alluvions, la CLE a engagé en 2021, une étude visant à mettre à jour et compléter les connaissances sur son état qualitatif et quantitatif à l'aide de deux campagnes de prélèvements et d'analyses d'eau, en période de hautes/moyennes eaux (juin 2022) et basses eaux (novembre 2022). Les résultats de cette étude seront disponibles en 2023.



Localisation des points de prélèvements et d'analyses

THÉMATIQUE MILIEUX AQUATIQUES

ÉTUDE DE DÉFINITION DE PRIORITÉS D'ACTIONS DES ZONES HUMIDES

Le SAGE Bièvre Liers Valloire prévoit de définir les priorités d'intervention sur les zones humides de la partie drômoise du bassin versant selon la méthodologie appliquée sur la partie iséroise afin de disposer d'une priorisation à l'échelle du bassin versant complet.

Pour ce faire, l'étude d'inventaire et de hiérarchisation des priorités d'actions sur les zones humides de la partie drômoise du SAGE Bièvre Liers Valloire, suspendue en 2017, a repris en juillet 2022. Une phase de terrain permettant de vérifier la présence de zones humides a eu lieu durant l'été 2022. L'analyse des données est en cours et l'étude sera finalisée début 2023.



Prairie humide à orchidées

THÉMATIQUE COMMUNICATION

La CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire a élaboré un programme d'intervention à destination des scolaires pour l'année scolaire 2021-2022. Pour cette première année de mise en oeuvre, 12 classes ont bénéficié de ce projet pédagogique, comprenant une approche globale des ressources en eau et milieux aquatiques et de leur gestion, tout en s'intéressant plus particulièrement aux enjeux rencontrés sur les bassins versants de la Sanne et de Bièvre Liers Valloire.



Intervention en classe

Suivant les classes, différentes animations (maquettes, visites de sites, réalisations de prélèvements et d'analyses d'eau et d'invertébrés etc.) ont été proposées autour de quatre grands thèmes proposés par la CLE :

- D'où vient l'eau ?
- La préservation des ressources en eau ;
- La préservation des milieux aquatiques ;
- L'Homme et l'eau.

En fin d'année scolaire 2021-2022, deux écoles ont ouvert leurs portes aux familles, mais aussi aux élus et membres de la CLE, pour présenter les réalisations des élèves sous forme de panneaux d'exposition et de photos. Ces restitutions ont eu lieu en présence d'Eric Savignon, Président de la CLE, le 6 mai à Champier et le 8 mai à Saint-Siméon-de-Bressieux.

Fort de son succès, le programme a été reconduit en 2022-2023 pour 12 nouvelles classes.

Focus sur le contrat de bassin

Le 2 mars 2021, la signature du Contrat de Bassins Bièvre Liers Valloire et Sanne 2020-2023, outil de mise en œuvre du SAGE porté par la CLE, a concrétisé la volonté des acteurs du territoire de travailler

ensemble, à l'échelle des bassins versants, pour assurer la gestion concertée des ressources en eau et milieux aquatiques.

